

En conséquence, la Chambre se rend dans la salle des séances du Sénat.  
Et alors l'honorable Orateur du Sénat dit :

*Honorables messieurs du Sénat, et*

*Messieurs de la Chambre des Communes :*

Sir *William Johnstone Ritchie*, député-gouverneur, ne juge pas à propos de faire connaître les causes de la convocation du présent parlement de la Puissance du *Canada*, avant que l'Orateur de la Chambre des Communes n'ait été choisi suivant la loi, mais demain, à trois heures de l'après-midi, les raisons de la convocation de ce parlement seront données.

Et les membres étant de retour ;

Le Très-Honorable sir *John A. Macdonald*, s'adressant au greffier, (lequel se trouvant debout se tourne de son côté et ensuite s'assied) propose à la Chambre pour son Orateur, *George Airey Kirkpatrick*, écuyer, représentant du district électoral du comté de *Frontenac* ; la dite proposition est appuyée par l'honorable sir *Hector Louis Langevin*.

Et la question étant posée : " Que *George Airey Kirkpatrick*, écuyer, prenne le fauteuil de cette Chambre en qualité d'Orateur," elle est, en conséquence, mise aux voix par le greffier, et il est

Résolu, *nemine contradicente*, que *George Airey Kirkpatrick*, écuyer, prenne le fauteuil de cette Chambre en qualité d'Orateur.

Et le greffier ayant déclaré *M. Kirkpatrick* dûment élu, il est conduit au fauteuil par les dits sir *John A. Macdonald* et sir *Hector Louis Langevin* ; et étant sur le premier degré de l'estrade du fauteuil, il fait ses humbles remerciements à la Chambre pour l'honneur insigne qu'elle a bien voulu lui conférer en le choisissant à l'unanimité pour son Orateur.

Alors, il prend place au fauteuil, et la masse (qui était auparavant sous la table) est placée sur la table.

Alors, sir *John A. Macdonald* propose, secondé par sir *Hector L. Langevin*, que la Chambre s'ajourne maintenant jusqu'à demain à trois heures P. M.

La Chambre s'ajourne en conséquence.

Vendredi, 9 février, 1883.

La Chambre s'étant réunie, et M. l'Orateur ayant pris le fauteuil ;

PRÈRE.

Il est apporté un message par *René E. Kimber*, écuyer, Huissier de la Verge Noire :—

M. L'ORATEUR,

Son Excellence le Gouverneur-Général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.